

Communiqué de presse

20 octobre 2009

SIX Exchange Regulation
SIX Swiss Exchange SA
Media Relations
Selnaustrasse 30
Case postale
CH-8021 Zurich

T +41 58 854 2675
F +41 58 854 2710
pressoffice@six-swiss-exchange.com

www.six-exchange-regulation.com

SIX Swiss Exchange décote les emprunts Lehman Brothers

Au 2 novembre 2009, les deux emprunts en souffrance de Lehman Brothers seront décotés de SIX Swiss Exchange:

Emprunt 2,50% Lehman Brothers Holdings Inc. 13.10.2010
(n° valeur 2'698'508)

Emprunt 2,875% Lehman Brothers Treasury Co.B.V. 14.3.2013
(n° valeur 2'919'715)

Les investisseurs ont été informés sur le site www.lehman-docket.com qu'ils devaient déclarer leurs créances sur les emprunts susmentionnés avant le 2 novembre 2009 au plus tard.

Dans la mesure où les créances des investisseurs n'auront éventuellement plus la même valeur à l'expiration de ce délai, la poursuite de leur négoce est problématique. Les titres ne pourront plus être considérés comme fongibles.

Le dernier jour de négoce est le 30 octobre 2009.

Le négoce des eurobonds sera également suspendu après le 30 octobre 2009.

Pour de plus amples informations, M. Werner Vogt, Head Media Relations, est à votre entière disposition.

Téléphone: +41(0)58 854 26 75
Fax: +41(0)58 854 27 10
E-mail: pressoffice@six-swiss-exchange.com

SIX Exchange Regulation

SIX Exchange Regulation s'acquitte des tâches qui lui ont été assignées par le droit fédéral, applique les règles édictées par le Regulatory Board et en surveille l'application.

SIX Exchange Regulation prononce des sanctions dans la mesure où les règlements lui en attribuent la compétence ou dépose des demandes de sanctions à la Commission des sanctions de SIX Swiss Exchange.

SIX Exchange Regulation est placé sous la responsabilité directe du président du conseil d'administration de SIX Group, ce qui garantit son indépendance à l'égard des activités opérationnelles de SIX Swiss Exchange. SIX Exchange Regulation comprend les services Listing & Enforcement, responsable de la régulation des émetteurs, et Surveillance & Enforcement, chargé de la surveillance du négoce.